



N° de résolution  
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE CRABTREE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Crabtree, tenue le 11 décembre 2023 à 19 h 30, à la salle du conseil, lieu ordinaire des séances, située au 111, 4e Avenue. Y sont présents, formant ainsi quorum sous la présidence du maire, monsieur Mario Lasalle :

Étienne Dupuis  
Isabel Desrochers  
Pascale Dupaul  
Sylvie Frigon  
Claude Laporte

Est absente :  
Véronique Payette

Est également présent, Pierre Rondeau, directeur général et greffier-trésorier de la Ville de Crabtree.

**2023-1112-416**

**OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DU QUORUM**

Le président d'assemblée ouvre la séance et constate le quorum.

**2023-1112-417**

**RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION**

Sur proposition de Sylvie Frigon, il est unanimement résolu par les conseillers d'approuver la renonciation de l'avis de convocation pour la séance extraordinaire du 11 décembre 2023 à 19h30.

**ADOPTÉ**

**2023-1112-418**

**PÉRIODE DE QUESTIONS ÉCRITES ET VERBALES AUX MEMBRES DU CONSEIL**

Aucune question écrite n'ayant été reçue, le président d'assemblée permet une période de questions à la personne présente dans la salle.

**2023-1112-419**

**AVIS DE MOTION — RÈGLEMENT POURVOYANT À L'IMPOSITION DES TAXES SUR LES PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, À L'IMPOSITION DES COMPENSATIONS ET TARIFS POUR LA FOURNITURE DE SERVICES MUNICIPAUX, LE TOUT AUX FINS DE L'EXERCICE FINANCIER 2024**

Claude Laporte donne Avis de Motion qu'à une prochaine séance il sera présenté, pour approbation, un règlement pourvoyant à l'imposition des taxes sur les propriétés immobilières, à l'imposition des compensations et tarifs pour la fourniture de services municipaux, le tout aux fins de l'exercice financier 2024.

**2023-1112-420**

**PROJET DE RÈGLEMENT 2023-419 POURVOYANT À L'IMPOSITION DES TAXES SUR LES PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, À L'IMPOSITION DES COMPENSATIONS ET TARIFS POUR LA FOURNITURE DE SERVICES MUNICIPAUX, LE TOUT AUX FINS DE L'EXERCICE FINANCIER 2024**

Le conseiller Claude Laporte a déposé aux membres du conseil municipal le *Projet de règlement 2023-419 pourvoyant à l'imposition des taxes sur les propriétés immobilières, à l'imposition des compensations et tarifs pour la fourniture de services municipaux, le tout aux fins de l'exercice financier 2024.*

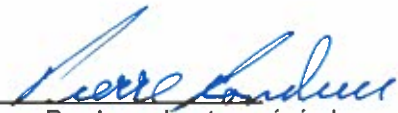
**ADOPTÉ**



N° de résolution  
ou annotation

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19 h 47.

  
Mario Lasalle, Maire

  
Pierre Rondeau, directeur général  
et greffier-trésorier

Je, Mario Lasalle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi sur les Cités et Villes.